

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



PLAN DE FORMATION
1^{er} semestre 2019

associations.essonne.fr

La formation associative au cœur de l'action départementale

Cette année encore, le Conseil départemental vous propose une large offre de formations gratuites.

Dirigeants, bénévoles ou salariés associatifs, vous souhaitez créer une association, mener à bien un projet, trouver des réponses dans les domaines du juridique, des ressources humaines, de la comptabilité, de la bureautique, de la citoyenneté, de la communication ? Inscrivez-vous aux formations via votre compte personnel.

Le **Service citoyenneté et vie associative**, à travers son pôle formation, est à votre disposition pour :

- > **vous accompagner** sur la création d'une association, l'établissement d'un budget prévisionnel, la réforme du code du travail ;
- > **vous guider** dans la maîtrise d'outils bureautiques, dans la recherche de fonds publics et privés ;
- > **vous orienter** pour réussir votre campagne de financement participatif, pour booster votre communication externe...

Pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à l'offre de formations, nous avons fait le choix d'adapter des créneaux horaires en fonction de vos disponibilités (matinales, demi-journées, soirées, samedis). Les « Petits déj asso », tous les premiers jeudis du mois, vous informent sur l'actualité de la vie associative, sur les dispositifs innovants qui facilitent la gestion de votre association ainsi que sur les sujets « citoyenneté » consacrés notamment à la défense des valeurs fortes de vos associations (cohésion sociale, égalité). Ces temps vous permettent également d'échanger avec d'autres associations.

Nous pouvons également construire des formations ou des ateliers à la carte pour répondre à vos besoins spécifiques. Vous avez des questions, des suggestions, un besoin d'informations ? Ayez le réflexe **associations.essonne.fr**, rubrique : se former. Les lieux de formation sont amenés à évoluer en fonction des besoins des territoires.

À très bientôt !

SÉCURISER SON ASSOCIATION ET SON PROJET

2 avril (9h-17h)

POWERPOINT : faire une présentation pour expliquer les actions de l'association (niveau 1)

18 mai (9h-17h)

Les essentiels de la fiscalité de l'association

20 mai (9h-17h)

Faire un bilan comptable (niveau 1)

21 mai (9h-17h)

EXCEL : établir un tableau avec des calculs simples (niveau 1)

22 mai (9h-17h)

La comptabilité associative (niveau 1)

23 mai (18h-21h) 🌙

Les indemnités des bénévoles : règles et limites

PÉRENNISER SON ASSOCIATION ET SON PROJET

25 mars (9h-17h)

Comprendre les comptes de l'association (niveau 1)

14 et 15 mai (9h-17h)

Créer le site internet de l'association (niveau 1)

4 juin (9h-17h)

Mind Mapping : gagner en efficacité avec les cartes heuristiques (atelier informatique)

5 juin (9h-17h)

Facebook : l'utilisation pour les associations (niveau 2)

6 juin (9h-17h)

Apprendre à convaincre, être force de proposition

DÉVELOPPER SA STRUCTURE ET SES ACTIVITÉS

26 mars (9h-17h)

WORD : créer une affiche et un flyer pour mieux communiquer

1^{er} avril (9h-17h)

Pratiquer et maîtriser l'écoute active

3 avril (9h-17h)

Comment embaucher un salarié ?

12 avril (9h-17h)

Découvrir les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram... (niveau 1)

16 avril (9h-17h)

Trucs et astuces pour protéger ses données (atelier informatique)

17 avril (9h-17h)

Développer sa communication : stratégie, outils...

22 mai (9h-17h)

WORD : réussir la newsletter de l'association

12 juin (9h-17h)

Média Training : prendre la parole face à la presse

PETITS-DÉJ ASSO

28 mars (9h-12h)

« Les agréments associatifs »

16 mai (9h-12h)

« Conseil d'administration et Comité directeur : quelles différences ? »

CITOYENNETÉ

15 mai (9h-12h)

Le Compte d'Engagement Citoyen (CEC) : comment en bénéficier ?

16 mai (18h-21h) 🌙

L'organisation de manifestations associatives sur la voie publique

ADOPTONS LES COMPORTEMENTS QUI SAUVENT / PSC1 (PARCOURS)

Date à venir (18h-21h) 🌙

Garantir la sécurité des manifestations

Date à venir (9h-17h)

PSC1 - parcours 1 jour et demi

Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

E-LEARNING (VISIONNAGE À DOMICILE)

22 mai (9h-17h)

La conduite de réunion, d'AG...

**UNE QUESTION ?
UNE INSCRIPTION ?
UNE INFORMATION ?**

*Ayez le réflexe
associations.essonne.fr*

**Rubrique : se former
(inscription obligatoire)**

Un besoin de formation
pour acquérir de nouvelles compétences ?

En quête de conseils
en accompagnement et/ou de développement ?

À la recherche d'informations
ou de documentation ?

Une demande de subvention
pour votre association ?

TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS
SE TROUVENT SUR LE SITE

associations.essonne.fr



Conseil départemental de l'Essonne
Service citoyenneté et vie associative
1, place Mendès France
91000 Évry-Courcouronnes
Tél. : 01 60 91 32 53 / 93 78



— TERRE D'AVENIRS —

